

Commune de HIPSHEIM

REGLEMENT GRAPHIQUE

Élaboration PLU le 19/11/2012  
Mise à jour 1 le 02/12/2014  
Mise à jour 2 le 26/02/2024

1/4000<sup>e</sup>

MODIFICATION N°1 DU PLU

APPROBATION

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 16 février 2026,  
A Hipsheim,  
le 16 février 2026

atip  
Ateliers Techniques d'Urbanisme  
10 rue de la République  
67120 HIPSHEIM

- Limite de zone
- Prescriptions réglementaires**
- ○ ○ ○ Clôture remarquable
- Règles d'implantation des constructions
- ▨ Emplacement réservé
- Bosquets ou arbres remarquables
- ▨ Espace boisé classé
- ▨ Bâti remarquable
- Réalisation d'espaces libres, plantations, aires de jeux et de loisir
- ▨ Plantations à réaliser
- ▨ Secteur soumis à une réglementation renforcée
- ▨ Périmètre de protection rapproché du captage d'eau potable
- ▨ Patrimoine bâti à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural
- Type de bâti**
- Bâti dur
- Bâti léger
- Autres éléments du fond de plan**
- ▨ Parapet de pont
- Etang, lac, mare
- ▨ Cimetière
- Piscine
- Cours d'eau

